

Le député de Skeena (M. Fulton) a pris la parole à ce sujet. Ses observations et son comportement à la Chambre m'ont rappelé ceux d'un élève de deuxième année qu'on avait expulsé de la classe parce qu'il ne s'était pas rasé. Voilà à peu près le niveau de ses interventions à la Chambre.

Je voudrais mentionner la contribution du grand nabab du NPD, le député d'Hamilton Mountain (M. Deans) cette montagne sur laquelle il cultive ses céréales. Il nous a dit que nous devrions défendre les intérêts des agriculteurs. Personne n'a besoin de défendre les agriculteurs. Je possède un permis depuis l'âge de 18 ans. Ce n'est pas à des gens de son espèce de venir me dire ce que veulent les agriculteurs. Je les connais bien, je parle avec eux chaque semaine lorsque je retourne dans ma circonscription. J'ai une bonne idée de ce qu'ils pensent. Je répète que je n'ai pas de leçon à recevoir de quelqu'un qui vient des grandes plaines d'Hamilton Mountain.

J'ai l'impression que le député de Yorkton-Melville (M. Nystrom) qui appartient depuis longtemps au NPD...

Une voix: Il ne s'est jamais sali les mains.

M. Mayer: En effet. Je ne sais pas si ce député possède un permis, mais si c'est le cas, c'est sans doute par accident. Je crois qu'il aura du mal à faire comprendre à ses électeurs pourquoi il veut qu'on donne tout cet argent aux chemins de fer.

Mme Mitchell: N'avez-vous rien à dire sur le sujet?

M. Mayer: J'ai beaucoup à dire. Je vois que la question intéresse un député de Vancouver et j'aimerais qu'un plus grand nombre de députés néo-démocrates représentant la côte ouest prennent la parole sur le sujet.

Mme Mitchell: Je croyais que vous vouliez entendre seulement les agriculteurs.

M. Mayer: Non, il n'y a rien de mal à prendre la parole. Je dis simplement que beaucoup d'entre nous, comme moi-même, n'avons nullement besoin qu'on nous dise comment représenter les agriculteurs parce que nous les connaissons bien. Si d'autres députés veulent faire des observations, nous serons heureux de les entendre. Certains députés de ce côté-ci de la Chambre qui représentent des circonscriptions à l'extérieur des Prairies ont fait des commentaires très intéressants. J'invite certainement les députés du NPD qui ne viennent pas des Prairies à en faire autant.

Le député de Yorkton-Melville a dit hier à la Chambre qu'il craignait «que le parti conservateur ne soit vendu à la grande entreprise, au CP.» Je crois que c'est tout à fait l'inverse. Compte tenu du fait que le gouvernement est prêt à modifier la loi sur le tarif du Nid-de-Corbeau et consacrer 600 millions de dollars par an à cette fin, nous sommes déterminés à en faire profiter le producteur. C'est le NPD qui défend les intérêts de la grande entreprise lorsque ses députés veulent que cet argent aille aux chemins de fer.

Transport du grain de l'Ouest—Loi

Je voudrais être plus précis. Lorsque nous avons dit que nous voulions certains changements au projet de loi, nous voulions parler de l'améliorer. Permettez-moi de vous faire part de certaines de nos préoccupations. Nous voulons que le facteur d'indexation, s'il est appliqué, incite les chemins de fer à fournir un bon service. Je veux répéter ce que je vous ai dit à ce sujet il y a six semaines. Si l'augmentation des coûts imputables à l'inflation doit être partagée, on devrait obliger les chemins de fer à défrayer les premiers points de pourcentage de cette augmentation pour les inciter à être aussi rentables que possible. Si ce sont les agriculteurs qui assument les coûts supplémentaires découlant des premiers pourcentages d'inflation, il est presque certain que l'inflation sera de trois à six pour cent plus élevée en ce qui concerne les coûts du chemin de fer, qu'elle soit générale ou non. Voilà l'un des principaux problèmes que nous voudrions résoudre.

Nous voulons également nous assurer que tout le système sera efficace si l'on demande aux producteurs de verser davantage d'argent. Cela veut donc dire du moment où les céréales sont emmagasinées dans un silo à céréales dans les Prairies jusqu'au moment où elles sont chargées à bord d'un navire à l'un des ports exportateurs du pays. Cette responsabilité incombe au gouvernement. Cette efficacité dépend des relations syndicales et des opérations sur la côte ouest ainsi que de nos méthodes d'évaluation du produit. Le gouvernement doit s'occuper continuellement de ces questions.

Nous devons également nous assurer que le gouvernement est bien conscient qu'il doit surveiller ce qui se passe sur la scène internationale en ce qui a trait aux barrières tarifaires et non tarifaires. Si l'agriculture des Prairies est très efficace, et je crois qu'elle peut l'être, nous devons nous assurer que le Japon et la Communauté économique européenne, par exemple, n'essaient pas de limiter indûment nos exportations en leur opposant des barrières tarifaires et non tarifaires.

Voici un exemple classique. Il y a environ 10 ans, on expédiait de la viande de cheval à partir de Montréal vers la France. Ces exportations ont cessé soudainement. Sous prétexte qu'une maladie venant de l'hémisphère sud risquait d'être transmise de ce continent vers la France, ce pays a demandé que les travailleurs de l'industrie de l'emballage subissent un examen rectal chaque semaine.

● (1220)

C'est le genre de situation que le gouvernement doit régler. Lorsque notre production est bonne, le gouvernement doit faire en sorte que nous ne soyons pas isolés de ce qui se produit dans d'autres parties du monde en matière d'exportation.

Le président suppléant (M. Corbin): Je regrette d'interrompre l'honorable député, mais son temps de parole est écoulé.